

Lou Pitchoun Risoulin

Hiver 2012 - 2013

Bulletin semestriel d'informations municipales

Édito du Maire



Au moment où j'écris cet édito et en cette période de vœux, il est coutume de formuler pleins d'espoirs et une multitude de projets pour notre commune.

L'année 2013 s'annonce à nouveau riche, non seulement en évènements sportifs mais aussi avec de nombreuses réalisations tant au village qu'à la station.

Même si le quotidien de chacun d'entre nous n'est pas toujours facile et les perspectives économiques peu rassurantes, Risoul s'affirme au fil des années comme une des grandes stations des alpes Françaises.

L'évènement marquant de cette année sera le final du critérium du Dauphiné, première épreuve cycliste Française, qui pour la première fois de son histoire verra son apogée dans les Hautes-Alpes et à Risoul en particulier.

Cette récompense n'arrive pas par hasard, elle est le fruit d'un vrai potentiel de notre site conjugué à l'abnégation, au travail et à la compétence des hommes et des femmes qui se sont investis pour mériter le respect et la reconnaissance des plus hautes instances du cyclisme français.

C'est aussi le résultat d'un choix stratégique, motivé par la recherche de se différencier des modes de communication habituels afin de faciliter notre développement et accélérer notre économie.

C'est aussi pour cela que nous devrons accompagner cet évènement par une politique de promotion et de communication soutenue.

Mais cette réussite collective nous donne de grandes responsabilités : Etre bien sûr à la hauteur de nos ambitions, mais aussi savoir se remettre en question pour toujours progresser et anticiper le futur plutôt que le subir.

Directeur de publication : Max BREMOND, Maire de Risoul
Réalisation et impression, Agence PublidiA, 04 92 21 02 23
Photos : Service communication Mairie, Office du Tourisme de Risoul et Émmanuel Molle, Arc en Ciel

C'est aussi dans cet état d'esprit que nous avons souhaité continuer à moderniser notre domaine skiable.

Après le remplacement du télésiège de Razis en 2012, et en attendant la construction du télésiège de Chabrières, c'est sur le confort et la facilité d'accès aux remontées mécaniques que nous avons concentré nos moyens. Il était urgent qu'un domaine comme celui de la Forêt Blanche se dote d'un système « mains libres » gage d'évolution et de progrès.

Les infrastructures nécessaires à l'accueil et à la sécurité de nos résidents se poursuivent avec la mise en service dès cet hiver du nouveau centre de secours ainsi que les locaux techniques municipaux, enfin dimensionnés à la taille de notre station.

L'espace de rencontre intégré dans ce même bâtiment sera, lui, opérationnel dès l'été 2013, en effet l'aménagement intérieur de cet ensemble nécessite des délais plus importants.

Par ailleurs, je souhaite que l'on donne le nom de Michel Comoy à cette future salle, car Michel, aménageur historique de la station depuis 1974 et qui nous a quittés en cette année 2012 mérite d'être honoré à la hauteur de ses réalisations.

Notre village lui aussi n'est pas en reste, l'embellissement de nos hameaux se poursuit avec les programmes d'enfouissements de réseaux et de réfection de chaussées qui donnent cette année au hameau de Gaudissard haut et à ses deux hôtels de charme un cachet que ne manqueront pas d'apprécier les vacanciers qui auront fait le choix de séjourner dans notre magnifique village.

La Remise, lieu de rencontre appréciée par tous les Risoulins sera cet hiver plus facilement accessible grâce à la création d'un nouveau parking.

Quant au programme de sécurisation de la route de Barbeinq, les conclusions de l'étude préliminaire demandée par les services du RTM étant rendues, les travaux pourront débuter dès le printemps ainsi que ceux de la zone d'activité des Isclasses.

Une commune comme la nôtre progresse aussi grâce à ce tissu vivant composé d'une multitude d'acteurs qui génèrent un foisonnement d'actions qui font de Risoul un village en pleine expansion et une station de plus en plus convoitée.

Notre rôle d'élus est d'intégrer toutes ces composantes en étant à l'écoute de chacun d'entre vous, résidents permanents ou secondaires afin que chaque problème trouve une solution.

C'est bien à travers ces éléments concrets qui caractérisent notre gestion rigoureuse mais tout autant ambitieuse que nous trouvons les ressources de croire que nous sommes dans la bonne direction.

Soyez assurés chers concitoyens que nous continuerons à évoluer ensemble dans cette voie en nous projetant dans un avenir encore plus prometteur afin que chacun d'entre vous vive mieux à Risoul.

Comme vous pouvez le constater depuis quatre ans maintenant, c'est avec lucidité, confiance, détermination et enthousiasme que se fondent toute nos actions et comme le disait Ralph Waldo Emerson :
"Rien de grand n'a jamais été réalisé sans enthousiasme"

Alors chers amis que cet enthousiasme accompagné de joie et de bonheur illumine votre année 2013.

Max BREMOND
Maire de RISOUL



Le village

CCAS

Le CCAS de Risoul a défini de nouvelles règles pour l'attribution des aides aux personnes en difficulté. N'hésitez pas à vous faire connaître si vous êtes dans cette situation. Votre dossier sera étudié avec la plus grande attention.

Contact CCAS au 04 92 45 01 07

Traditions

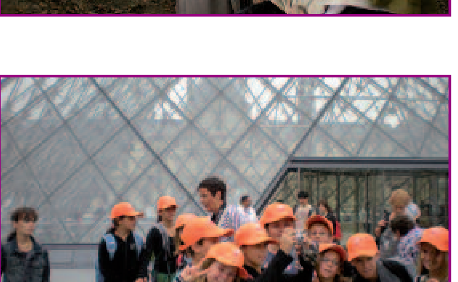
Cet automne, la chasse "bat son plein" sur la commune de Risoul. Au cours d'une battue, un sanglier de 111 kilos a été prélevé par l'équipe des chasseurs de la Traverse.
Fait suffisamment rare pour être signalé.





Voyage scolaire des CM1-CM2 du 15 au 22 septembre 2012

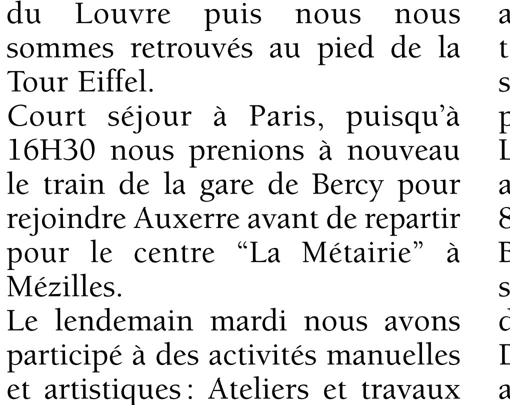






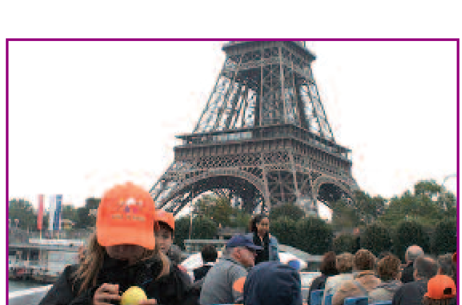


La petite équipe, sous la houlette de Madame Laurence Bonniec,est partie de la gare de Mont Dauphin le samedi soir et a débarqué à Paris, Gare d'Austerlitz, un peu avant 7 heures le lendemain.
Ce dimanche a été consacré à la visite du Château de Versailles et des jardins et cette première journée parisienne s'est terminée par une croisière commentée sur la Seine.
Le 17, nous avons visité le musée du Louvre puis nous nous sommes retrouvés au pied de la Tour Eiffel.
Court séjour à Paris, puisqu'à 16H30 nous prenions à nouveau le train de la gare de Bercy pour rejoindre Auxerre avant de repartir pour le centre "La Métairie" à Mézilles.
Le lendemain mardi nous avons participé à des activités manuelles et artistiques : Ateliers et travaux paysans au moyen-âge (en costume), travaux de céramique médiévale, et pour terminer, repas du soir – dégusté avec les doigts- et animations costumées.



Les activités manuelles ont continué le mercredi, sur place, par la réalisation d'une fresque et des travaux autour du pain.
A Treigny, le lendemain, nous avons visité le site de Guédelon avec l'activité de taille de pierre et à Moutiers nous avons pu admirer les fresques romanes de l'église.
Même programme culturel le vendredi, avec des activités artistiques autour du blason, des techniques d'enluminure et, le soir, un jeu autour de « Question pour un château ».
Le samedi était le dernier jour, avec un départ du Centre vers 8 heures et une arrivée à l'école du Brézounet à 18 heures après un sympathique repas sur l'aire d'autoroute.
De bons souvenirs, une bonne ambiance des liens d'amitié… Quoi de mieux pour rentrée réussie !





Le recensement de la population



Le recensement, ce n'est pas seulement compter le nombre d'habitants vivant en France, c'est aussi suivre chaque année l'évolution de la population, des communes et plus généralement de la société. Que ce soit notamment les crèches, les hôpitaux, les pharmacies, les logements ou les transports publics, vos élus peuvent adapter les infrastructures qui vous sont nécessaires.

Le recensement est une photographie régulière des territoires qui reflète fidèlement les réalités. Le recensement, annuel depuis 2004, permet de mesurer les évolutions démographiques et les mutations de la société, facilitant ainsi la mise en œuvre de politiques prospectives. Il permet d'établir les populations légales de chaque circonscription administrative. Près de 350 articles de lois ou de codes s'y réfèrent : modalité des élections municipales, répartition de la dotation globale de fonctionnement, etc...

Le recensement est une opération d'utilité publique destinée à organiser la vie sociale.

Votre participation est essentielle et obligatoire.
La commune de RISOUL sera recensée en 2013. Les communes de moins de 10 000 habitants font en effet l'objet d'une collecte tous les cinq ans auprès de l'ensemble de leur population, organisée par la mairie et l'Insee. Et cette année, vous êtes concerné(e).

Elle est recensée une fois tous les cinq ans par roulement. Les communes sont réparties en cinq groupes, selon des règles précises qui assurent le même poids démographique à chaque groupe. Chaque année, l'enquête de recensement porte sur la totalité de la population et des logements des communes du groupe concerné. Au bout de cinq ans, l'ensemble de la population des communes de moins de 10 000 habitants est recensé.

Un partenariat étroit avec les communes et l'INSEE
Dans le cadre du recensement classique, les mairies procédaient à la réalisation de la collecte préparée et contrôlée par l'Insee. Le nouveau système confirme et renforce ce partenariat.
Depuis 2004, la collecte des informations est organisée et contrôlée par l'Insee. Les enquêtes de recensement sont préparées et réalisées par les communes ou les établissements publics de coopération intercommunale qui reçoivent, à ce titre, une dotation forfaitaire de l'État.

Toute la population de RISOUL sera recensée entre le 17 janvier et le 16 février 2013

Mode d'emploi :
1. Un agent recenseur vient chez vous et dépose les questionnaires de recensement. Vous pourrez le reconnaître grâce à sa carte officielle tricolore comportant sa photographie et la signature du maire
2. Vous lisez et remplissez les documents qui vous ont été remis.
3. L'agent recenseur revient les récupérer. Il vous aide à les remplir si vous le souhaitez.
4. Vous pouvez aussi en cas d'absence notamment :

- déposer votre questionnaire en maire. L'agent d'accueil est habilité à le recevoir.
- Ou confier vos questionnaires remplis, sous enveloppe, à un voisin qui les remettra à votre agent recenseur

L'agent recenseur remettra aux personnes enquêtées deux questionnaires différents :

- le premier, intitulé **feuille de logement**, comporte 15 questions relatives aux caractéristiques et au confort du logement. L'agent recenseur dépose une "feuille de logement" par logement ;
- le second, **le bulletin individuel**, comprend 25 questions s'articulant autour de l'âge, du lieu de naissance, de la nationalité, du niveau d'études, du lieu de résidence 5 ans plus tôt et de l'activité professionnelle. L'agent dépose un bulletin individuel par personne vivant dans le logement.

Ces deux questionnaires sont accompagnés d'une notice d'information sur le recensement. Des notices en langues étrangères sont également disponibles.

Vos réponses sont strictement confidentielles. Le recensement respecte les procédures de la CNIL (commission nationale de l'informatique et des libertés). Ensuite, l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) est le seul organisme qui peut exploiter vos questionnaires. Il est donc impossible que vos données soient utilisées pour un contrôle administratif ou fiscal. Enfin, toutes les statistiques liées au recensement sont anonymes.
Votre agent recenseur, comme toutes les personnes qui ont accès à vos questionnaires, est tenu au secret professionnel.

➢ Pour obtenir des renseignements complémentaires, contactez la mairie au 04 92 45 01 07 ou par mail :
recensementrisoul2013@gmail.com

➢ Pour trouver les réponses à vos principales questions sur le recensement de la population 2013 :
www.le-recensement-et-moi.fr

➢ Pour en savoir plus et consulter les résultats du précédent recensement :
www.insee.fr

La police municipale

Mais que fait la police municipale ?

Les agents de police municipale sont investis de missions de police administrative et de missions de police judiciaire.

Les missions de police administrative

Depuis l'intervention de la loi nº 99-291 du 15 avril 1999 relative aux polices municipales, de nombreuses dispositions sont intervenues pour accroître les missions des agents de police municipale et les moyens dont ils disposent pour les assurer, en particulier la loi nº 2001-1062 du 15 novembre 2001 relative à la sécurité quotidienne, la loi nº 002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité, la loi no 2003-239 du 18 mars 2003 pour la sécurité intérieure et la loi no 2006-396 du 31 mars 2006 pour l'égalité des chances.

En vertu de l'article L. 2212-5 du CGCT, les agents de police municipale, sans préjudice de la compétence générale de la police nationale et de la gendarmerie nationale, exécutent, dans la limite de leurs attributions et sous l'autorité du maire, les tâches que ce dernier leur confie en matière de prévention et de surveillance du bon ordre, de la tranquillité, de la sécurité et de la salubrité publiques (exécution des arrêtés de police du maire, constatation, par procès-verbaux, des infractions à ces arrêtés).

Les missions des policiers municipaux en matière de surveillance générale de la voie et des lieux publics s'inscrivent dans le cadre d'une police de proximité, ce qui nécessite une étroite coordination, formalisée dans une convention, avec les services de la police et de la gendarmerie nationales.

Les missions de police judiciaire

Aux termes de l'article 21 du code de procédure pénale, les policiers municipaux ont des attributions de police judiciaire sur le territoire de la commune.

C'est ainsi que les agents de la police municipale ont notamment pour mission :

- de seconder, dans leurs fonctions, les officiers de police judiciaire ;
- de rendre compte à leurs chefs hiérarchiques de tous crimes, délits ou contraventions dont ils ont connaissance ;
- de constater, en se conformant aux ordres desdits chefs, les infractions à la loi pénale et de recueillir tous renseignements en vue de découvrir les auteurs de ces infractions ;
- de constater, par procès-verbal, les contraventions au code de la route dont la liste est fixée par le décret nº 2000-277 du 24 mars 2000 (absence du titre justifiant l'autorisation de conduire le véhicule, de carte grise...) ;
- de constater, par rapport, les délits prévus par l'article L. 126-3 du code de la construction et de l'habitation (voies de fait et menaces de commettre des violences dans l'entrée, la cage de l'escalier ou les parties communes d'un immeuble collectif...).

Les policiers municipaux sont chargés de verbaliser plusieurs catégories d'infractions, notamment les infractions :

- aux arrêtés de police du maire ;
- au code de l'environnement en ce qui concerne la protection de la faune et de la flore, la pêche, la publicité...,
- à la police de conservation du domaine routier (dommages causés à un panneau directionnel, à un terre-plein...) ;
- à la lutte contre les nuisances sonores (celles engendrées par les véhicules à moteur, les postes radio, les bruits de voisinage...) ;
- à la police des gares (circulation ou stationnement dans la cour d'une gare...) ;
- à la législation sur les chiens dangereux (non déclaration de l'animal en mairie, non-respect des obligations fixées par le code rural...).

Les policiers municipaux disposent de plusieurs moyens pour assurer leurs missions :

- le relevé d'identité (article 78-6 du code de procédure pénale) ;
- le dépistage d'alcoolémie, la rétention du permis de conduire, l'immobilisation et la mise en fourrière de véhicules, la consultation des fichiers des immatriculations et des permis de conduire (articles L. 234-3 et L. 234-4 ; L. 224-1 ; articles R. 325-3, L. 325-1 et L. 325-12 ; L. 330-2 et R. 330-3 du code de la route) ;
- l'accès aux parties communes des immeubles à usage d'habitation (article L. 126-1 du code de la construction et de l'habitation) ;
- les palpations de sécurité dans le cadre des missions confiées par le maire (article L. 2212-5 du CGCT);
- l'inspection visuelle ou la fouille des sacs et bagages dans les cas prévus par l'article 96 de la loi du 18 mars 2003 précitée (à l'occasion de l'accès à une manifestation sportive, récréative ou culturelle rassemblant plus de 1 500 personnes...) ;
- le carnet de déclarations destiné à recueillir les observations éventuelles des contrevenants verbalisés.

A RISOUL, la police municipale est composée d'un agent à temps complet à l'année et pour la saison hivernale de 9 ASVP (agent de surveillance de la voie publique), et d'un seul durant l'été. Tous sont assermentés et dispose d'une seconde compétence puisqu'ils sont également pompiers pour la plupart, permettant ainsi de renforcer l'équipe de secours.

Gaël Guillon assure la responsabilité hiérarchique de cette équipe.

Il est secondé par Yvan Escaich son adjoint, qui le remplace lors des congés. Ce dernier prend alors la responsabilité du poste.

Les ASVP interviennent tous les jours du lundi au dimanche pour assurer leurs missions et assurent les missions qui leurs sont dévolues notamment en matière de surveillance de la voie publique. Ils contribuent également et ponctuellement à l'entretien des chaussées (déneigement ou propreté renforçant ainsi l'équipe des services techniques de la commune, en cas de besoin), au placement des forains sur le marché.

Les agents sont au service de la population et c'est donc dans un respect mutuel avec celle-ci qu'ils veillent à la sécurité et à la tranquillité publique.

Le poste de la police municipale est situé en face de l'Office Tourisme

N° téléphone : 04 92 46 05 55
P 06 12 47 41 84

Gendarmerie à la station
04 92 46 13 65

Gendarmerie de Guillestre
04 92 45 00 08

La nuit : le 17 vous renvoie sur le poste de permanence, qui sollicite la gendarmerie locale en cas d'urgence.



La parole à un élu : Jacques Jehan



3e Adjoint délégué à l'Aménagement de la Station, au Tourisme et au Développement durable.
Délégué Communautaire

Après Jean-Louis GARNIER, c'est à mon tour de prendre la parole. Elu à RISOUL en 1989 aux côtés d'Alain COMBAL, j'ai poursuivi en 2008 cette mission auprès de Max BREMOND.

Parler de soi n'est pas chose aisée, et en tant qu'élu cela l'est encore moins. Je vais néanmoins essayer d'évoquer ce que je fais dans ma fonction d'élu. Même si ce n'est pas toujours facile, je prends en effet plaisir à donner de mon temps pour faire en sorte que tout se passe au mieux.

Je suis heureux d'être aux côtés de mes autres collègues élus, et de partager la vision du Maire pour le développement de notre Commune, notamment en matière de promotion touristique valorisant ainsi la station de RISOUL.

En matière d'aménagement, ma fonction consiste essentiellement à suivre le projet depuis son élaboration, dans sa construction et dans la coordination des entreprises. J'ai donc œuvré à ;

La réalisation de la montée d'eau de la Durance, projet de l'ancienne municipalité, aux côtés de Jean-Luc BRUN,

La réfection de la rue centrale en concertation avec les commerçants ce qui a permis un résultat apprécié par tous et notamment les piétons. RISOUL s'est donné les moyens de mieux accueillir ses vacanciers en réorganisant la circulation, favorisant ainsi une cohabitation harmonieuse entre les différents modes de déplacements .

Le changement de sens de circulation dans la Zone "Chérine" qui aujourd'hui donne satisfaction alors que ce n'était pas le cas au départ. Homme de consensus, je sais qu'il faut parfois faire preuve de diplomatie et d'humour afin d'éviter les conflits vains et inutiles. La société SERMONT notre délégataire, soucieuse de l'intérêt général y a souscrit en réalisant un chalet d'accueil digne de notre clientèle,

Après le parking aérien devenu indispensable, je me suis attelé avec Max, à renforcer celui de la zone "Pelinche". Des aménagements seraient encore nécessaires, mais de point de vue économique d'autres choix ont été faits et je les partage,

L'achèvement du bâtiment de l'office du tourisme dans sa partie supérieure qui a permis la création d'une garderie "3-6 ans" ainsi que l'isolation thermique totale de l'édifice,

La construction du nouveau bâtiment technique, vaste projet dont la conception a été confiée à l'architecte Max GIRAUD, qui m'accompagne dans le suivi des travaux depuis mai 2012. La caserne des pompiers et les locaux techniques municipaux seront en fonction dès la fin de cette année. La salle polyvalente située au-dessus de la caserne, l'hébergement de la police municipale et le local du Club des Sports seront livrés pour l'hiver 2013-2014.

Les investissements sur le domaine skiable ont permis de réaliser ;

Le nécessaire remplacement du télésiège de Razis après 30 ans de bons et loyaux services,

La Luge Dévale, complément ludique au ski et aux activités estivales qui ravit petits et grands, dont Richard ANDRIEUX, conseiller municipal, a pris une part importante,

La patinoire synthétique de pleine glace naturelle durant les basses températures de l'hiver et pour une pratique estivale. Déplacée cette année sur le front de neige, nous espérons une forte fréquentation.

Ces équipements liés aux activités de la pratique du Ski et à celles de l'été se conjuguent également avec une étroite collaboration entre notre Commune et notre délégataire et gestionnaire des remontées mécaniques. En effet, la société SERMONT exploite et entretien ces dernières tout en assurant les secours sur pistes. Préalablement à chaque ouverture de saison, je participe aux commissions de sécurité et veille ainsi par délégation du Maire à la sécurité sur le domaine skiable.

Sportif et passionné de vélo, ma délégation me convient également car elle me permet d'être au cœur des manifestations organisées sur notre Commune tant en terme de cyclo qu'en matière d'aménagement. J'organise ainsi avec les différents partenaires et acteurs de Risoul 1850, et notamment Bernard ASSAUD ;

La "montée de Risoul" et la "Risoul-Queyras" où cette année 750 concurrents ont répondu présents et ont été enchantés. Risoul peut se réjouir car c'est une des rares cyclosportives en progression de 30% quant aux nombre de participants, se hissant pour 2012 au 1er rang des cyclosportives des Hautes-Alpes,

L'étape de "Haute-Route" du 23 août 2012, cyclosportive de renommée internationale, qui a permis d'accueillir 1000 personnes sur la station.

Ces manifestations contribuent ainsi à renforcer le rôle des commerçants acteurs majeurs du développement.

Pour l'année 2013, la "montée de Risoul" et la "Risoul-Queyras" seront reconduites. Notons d'ores et déjà une "montée de Risoul en nocturne" avec les cols réservés (conseil général).

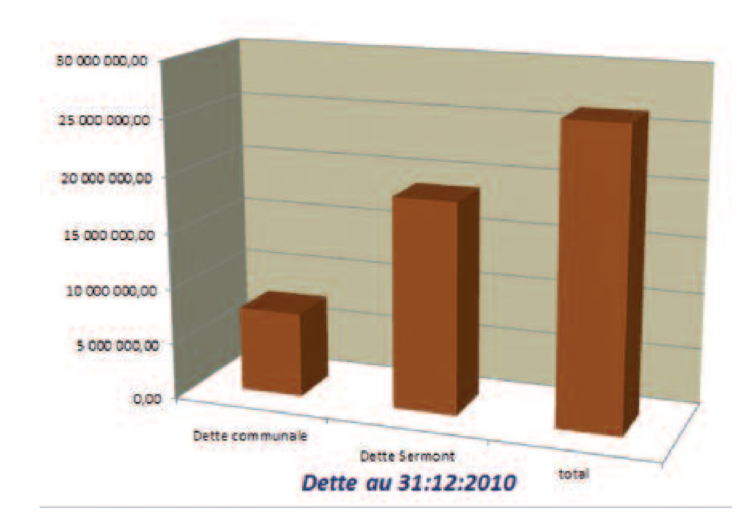
Enfin, le vélo aura aussi et une fois de plus toute sa place avec l'arrivée finale du Critérium du Dauphiné le 9 juin 2013. Il s'agit là d'un évènement majeur pour la Commune et sa station mais aussi pour le canton de par ses retombées médiatiques et économiques.

Tous ces aménagements et ses manifestations contribuent au développement touristique de la station. L'Office du Tourisme y pourvoit également au sein de la SEML-SGATRIS nouvellement créée dans ce but. Ancien membre du conseil d'administration de l'Office du Tourisme, je suis à présent mandataire au sein de la SEML-SGATRIS afin d'assurer une continuité dans l'intérêt de la promotion de la station.



Les finances de la commune

La vérité sur les finances de la commune



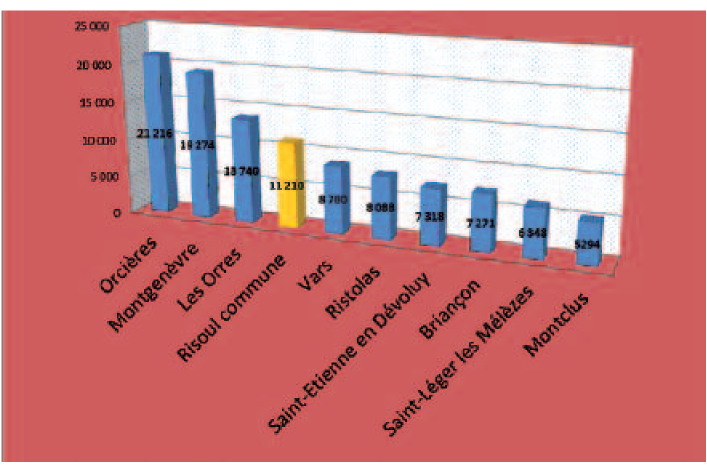
Un article de presse d'octobre dernier faisait apparaître, pour Risoul, un endettement par habitant très élevé, comparé à celui des autres communes du département. Bien que pondéré par des considérations relatives à la prise en compte de l'essentiel de cet endettement par le délégataire, la société Sermont, la présentation de ce montant a pu inquiéter certains de nos concitoyens.

Il convient donc de rappeler que, depuis la création de la station en 1974, l'aménagement des infrastructures qui lui sont spécifiques est réalisé dans le cadre d'une Convention de délégation de service public passée entre la commune et un délégataire. Les emprunts destinés au financement des investissements correspondants, bien que contractés par la commune dans le cadre de cette convention, sont intégralement supportés par ce délégataire.

Le remboursement de ces emprunts, capital et intérêts, n'a donc aucun impact sur les contribuables risoulins.

La dette effectivement supportée par la commune est, pour sa part, strictement liée aux emprunts qui financent les investissements communaux : Bâtiments, aménagements de voirie, éclairage public etc… Elle s'établit au 31/12/2010 à 7 566 637 €, soit 11. 210 € par habitant, ce qui, pour une commune qui conduit son développement en mettant en œuvre une politique d'investissements dynamiques est tout à fait raisonnable. L'essentiel de ces investissements concerne d'ailleurs des réalisations productives de revenus à terme pour la commune : Il en est ainsi, entre autres, du parking couvert, de l'immeuble de l'ancien presbytère, de la luge 4 saisons, de la garderie. Le tableau comparatif des niveaux d'endettement situe clairement Risoul dans une moyenne comparable à ceux des communes voisines de Vars et des Orres.

Il convient de noter par ailleurs que cette politique d'investissements dynamiques n'a entraîné aucun accroissement de la pression fiscale, qui demeure l'une des plus modestes du département, puisque Risoul émarge à peine au 17e rang, à compter du plus faible prélèvement par habitant, sur le total des 177 communes des Hautes Alpes.

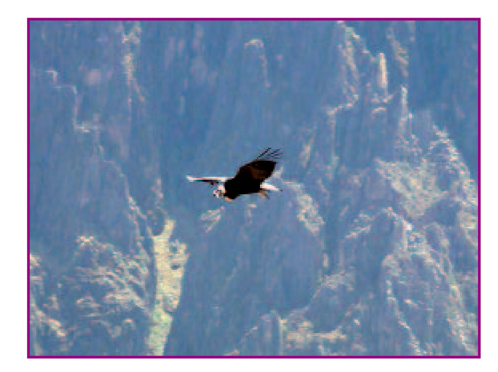


Dette communale par habitant

Un jeune risoulin au bout du monde : Charly Bonnaffoux

Bonjour à tous,

Je tiens tout d'abord dans ce petit courrier à remercier l'ensemble des Risoulins qui m'ont aidé à la réalisation de ce projet. Celui-ci consiste durant une année scolaire à réaliser dix mois de stage à l'étranger. Je souhaite obtenir une



certification d'étude à l'international sur mon diplôme d'ingénieur forestier. J'ai fait le choix de réaliser deux stages de cinq mois les plus différents possibles afin de compléter ma formation en appréhendant des structures et des forêts qui ne sont pas présentes dans mon cursus.

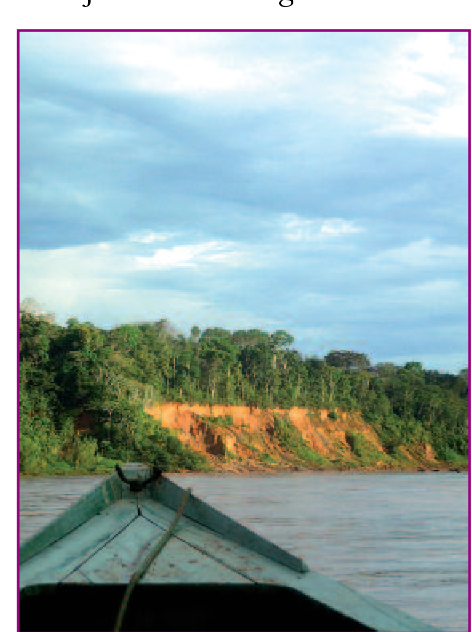
- Une Organisation Non Gouvernementale (ONG) dedéveloppement forestier en forêt tropicale humide au Pérou.
- Le département des ressources naturelles qui est l'organisme public des Etats Unis qui gère l'environnement et plus particulièrement la forêt boréale en Alaska.

Cela fait maintenant un peu plus d'un mois que je suis parti de mon cher pays et que je suis arrivé au Pérou avec un collègue de promotion.Une semaine de vacances était prévue afin de visiter un peu ce pays aux richesses culturelles et naturelles impressionnantes mais aussi pour s'adapter à la vie ici et apprendre un minimum d'espagnol... J'ai donc mis le cap au sud, direction Arequipa, la deuxième plus grande ville du Pérou qui est entourée de montagnes dont El Misti un très beau et très grand volcan! L'envie de le gravir s'est vite fait sentir, deux jours de marche m'ont conduit au sommet! Magnifique! Ensuite une journée de repos à Arequipa afin de préparer la balade suivante a été



nécessaire, puis départ pour le «Cañon del Colca», le second plus profond du monde avec plus de 3000 m de profondeur. Là-bas, j'ai randonné pendant deux jours parmi les fameux condors des Andes au vol majestueux.

Puis je me suis dirigé vers Puerto



Maldonado au sud-est du pays. Cette ville, capitale de la biodiversité au Pérou, se trouve en pleine forêt tropicale et est bordée de deux fleuves «El rio Madre de Dios» et «El rio Tambopata», c'est làoù je suis en stage pour l'ONG «Asociacion para la Investigation y el Desarrollo Integral» (AIDER). Après quelque temps d'apprentissage de l'espagnol et des rudiments de la gestion forestière ici, je suis allé sur le terrain durant une bonne semaine afin d'acquérir des données relatives à la déforestation. Pour cela nous



avons mis en place des transectes de deux kilomètres dans les zones sensibles pré-repérées à partir d'image satellites. Là nous avons comptabilisé les souches présentent à 20 m de part et d'autre de celui-ci. L'objectif étant de vérifier la fiabilité des images satellites. Ce travail a été l'occasion de découvrir la Jungle où parfois il faut plus de deux heures pour faire seulement un kilomètre parmi des bestioles pas des plus accueillantes! Mais la Jungle c'est aussi un environnement luxuriant aux papillons et



oiseaux multicolores avec une faune et une flore très diversifiée. Cet écosystème préservé, ponctué d'arbres à contreforts gigantesques n'est accessible qu'en pirogue. C'est donc une façon de travailler très différente de la notre que je découvre ici.

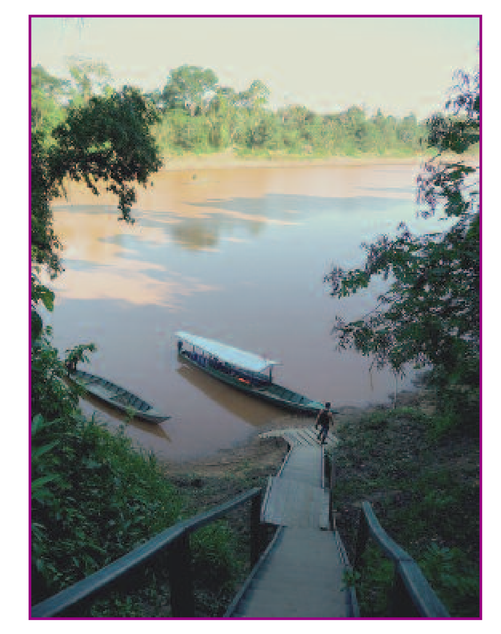
Je participe actuellement à deux autres projets de développement pour une communauté native nommée «Infierno»: le premier consiste à la récupération de surfaces dégradées par l'activité humaine à proximité du village et le second au suivit de son plan de gestion forestière.

Pour le premier projet, il a tout d'abord fallu construire une serre qui va produire les plantes et arbustes nécessaires au projet. Ensuite, nous allons récolter dans la Jungle les semences qui vont donner les plants d'origine locale. Suivant le niveau de dégradation des zonesd'étude, des successions végétales différentes vont-être utilisées. De manière générale, il faut tout d'abord enrichir les sols grâce à des plantes et arbustes faisant partie de la famille des légumineuses et qui apportent éléments minéraux et matière organique perdus. Puis il faut introduire dans un premier temps des espèces héliophyles qui supportent l'ensoleillement car la végétation, qui sera présente à ce stade, se composera principalement d'arbustes et de plantes herbacées laissant passer beaucoup de lumière. Une fois ces essences implantées se sera le tour des espèces siaphyles, tolérant l'ombrage



des espèces précédentes. Cela correspond au cycle naturel d'une forêt. L'ONG cherche ici à recréer à terme, un bois «primaire» en accélérant quelque peu dame nature.

Le second projet: le suivit du plan de gestion forestière de la communauté. Pour le moment nous avons repéré et cartographié les arbres semenciers afin d'éviter qu'ils soient exploités. Ce sont les espèces clés d'une gestion forestière durable. Nous participons également à l'exploitation des bois afin d'orienter au maximum le travail des exploitants versla prise en compte de la régénération et des tiges d'avenir. Nous allons également rédiger un guide de bonnes pratiques de l'abattage des arbres en forêt tropicale car pour le moment la sécurité est loin d'être acquise ici! Au niveau de



l'exploitation des bois, de leur débardage et de leur transformation tout se fait à la tronçonneuse sur place et le transport se réalise à dos d'hommes à travers la Jungle jusqu'au fleuve. Certaines pièces peuvent peser plus de 150 kg donc le travail est très difficile et les conditions pas toujours évidentes.Il serait donc intéressant d'organiser de manière différente l'exploitation forestière. Avec mon collègue, nous souhaiterions par la suite travailler à la ré-introduction des fameuses essences d'ameublement qui sontle Cedroet le Caoba. En effet, ces essences ont pratiquement disparues de la région car ellesont été exploitées



du fait de leurfortevaleur marchande. Mais celan'est encore qu'un projet!

Voici pour les nouvelles d'un Risoulin au Pérou, encore une fois merci à tous et à bientôt!

Charly



La STEP de Guillestre
Les Travaux de Traitement bactériologique par les UV sont terminés

La Communauté de Communes du Guillestrois (CCG) dispose de nombreuses compétences (http://www.guillestrois.com/) et notamment celle relative à l'Assainissement en terme de réseaux de transfert et station d'épuration.
La station d'épuration de Guillestre St Guillaume située sur la commune de Guillestre fait l'objet d'une mise aux normes avec de nombreux travaux pour lesquelles les communes adhérents versent un fonds de concours. Le premier programme relatif au traitement bactériologique par les UV est maintenant terminé. Le cout prévisionnel des travaux est fixé à 340 000 € HT. La Région PACA et l'Agence de l'eau participent respectivement à hauteur de 75 000 € et 102 000 €. L'autofinancement est supporté à part égale entre le CCG et les communes adhérentes.
La part de la commune de Risoul représente 24 332.60 € pour cette première phase.
Une seconde phase de travaux se poursuit pour laquelle les participations seront plus importantes. Notons que pour Risoul, une participation sera demandée au délégataire conformément aux termes de la Délégation de service public.
Ce projet porté par l'ensemble des communes adhérentes à la CCG contribue à la préservation de notre environnement et donc à notre santé.

La Maison Pluridisciplinaire de Santé - MSP -

La CCG modifie ses statuts afin d'intégrer la compétence Santé sur le territoire. Les élus de Risoul ont délibéré favorablement, lors de la séance du conseil Municipal en date du 6 novembre dernier. En effet, il s'agit de construire des maisons de santé pluridisciplinaires permettant ainsi de mutualiser les moyens et offrir à l'ensemble des usagers des services de qualité et de proximité. Ainsi, Risoul pourrait prochainement disposer d'une MSP à la station Risoul 1850 ! Ce projet tient à cœur les élus de Risoul, et notamment à Max Brémond, maire de Risoul car il correspond à un vrai besoin que seules les aspects budgétaires n'ont pu permettre d'aboutir à ce jour. Porté par la CCG, cela pourrait donc aboutir plus rapidement, en tout ca c'est le souhait du Maire. A suivre....

Eclairage public - le SIGDEP aide les communes à financer leur éclairage public.

Le Syndicat Intercommunal Guil Durance d'Eclairage Public (ancien SIE) a en charge l'éclairage public là où le SYM05 lui, dispose de la compétence en matière d'enfouissement notamment. Présidé par Marcel Cannat, vice-Président du conseil Général et maire de Réotier, le SIGDEP permet de financer les travaux d'éclairage des communes adhérentes. Risoul a pu ainsi bénéficier d'un financement dans le cadre de l'enfouissement des réseaux à Gaudissard Haut. Albert Bonnaffoux et Roselyne Imbert tous deux, conseillers municipaux délégués au SIGDEP ont également sollicité l'aide du SIGDEP pour renouveler et créer de l'éclairage public sur la commune : à la station mais également au sein des Hameaux de la Commune.

Par ailleurs, le SIGDEP lance, dans le cadre de la mise aux normes de l'éclairage public, une première phase de diagnostic de l'existant sur les communes adhérentes dont Risoul. Il s'agit là non seulement de recenser mais de prévoir ensuite un plan de renouvellement afin d'effectuer des économies substantielles et contribuer ainsi à l'économie d'énergie.

Les projets de Risoul : point d'avancée
Le bâtiment technique et la caserne - La caserne livrée en décembre comme prévu!
Les travaux ont démarrés conformément au calendrier en mai 2012. Cet hiver, les pompiers pourront comme prévus occuper leurs nouveaux locaux.
La finalisation du bâtiment est prévue pour le printemps avec la livraison de l'étage (bureaux et espace de la salle polyvalente - espace Comoy -)



La Zone artisanale des Isclasses - c'est parti !

Ce projet a débuté avec le lancement d'une consultation pour une maitrise d'?uvre (MOE) en charge de faire réaliser les travaux d'aménagement de la zone. 5 artisans ont déjà acté leur demande d'installation réservant ainsi 7 lots sur 9 prévus. Les travaux devraient débutés, selon les conditions météos au printemps au plus tard.
Le maitre d'œuvre a en charge également de faire réaliser un règlement de la zone dont le contenu doit répondre à un certain nombre de règles d'urbanisme et notamment d'intégration au paysage et à l'environnement.

Sports d'hiver : suis-je bien assuré (e) !

Les secours sur piste comme en hors-piste sont payants et très coûteux, prévoyez une assurance neige complémentaire, qui inclut l'assistance et le rapatriement.
Vous pouvez également vérifier avant de partir vos contrats d'assurance afin de vérifier que vous et votre famille êtes bien couverts.

Les Tarifs des Secours sur pistes. Saison 2012/2013

(extrait de la Délibération du 6-11-2012)

I-PREMIERS SOINS aux divers postes de secours:	**50.00 €**
ACCOMPAGNEMENT	**50.00 €**
II- SUR PISTES	
· **Conditionnement** par 2 pisteurs-secouristes :	**84.00 €**
· **Evacuation**: (selon plan ci-joint)	
- barquette jusqu'à ambulance:	
- zone A (rapprochée)	**238.00 €**
- zone B (éloignée)	**367.00 €**
- zone H (héliportée non médicalisée) jusqu'à ambulance sur DZ approprié	**897.00 €**
· Pisteur secouriste complémentaire coût **par pisteur.**	**42.00 €**
· **Déplacement médecin** station sur site	**170.00 €**
III - HORS PISTES à proximité immédiate d'une piste	
(maximum 50 m en zone ne présentant pas de difficultés d'accès pour les secours.)	
·facturation selon intervention : tarifs idem que **II sauf** :	
- barquette jusqu'à hélico	**365.00 €**
- Pisteur secouriste complémentaire	**42.00 €**
IV - HORS PISTES présentant des difficultés d'accès pour les secours	
·facturation selon intervention avec tarifs idem que **II** et **III sauf :**	
-barquette jusqu'à ambulance :	**530.00 €**
- pisteur secouriste complémentaire cout par pisteur	**42.00 €**
- scooter **cout par rotation.**	**92.00 €**
- engin de damage cout par rotation	**195.00 €**
V- SECOURS HELIPORTES MEDICALISES	**cout moyen**
· facturation selon intervention avec tarifs idem que **II, III** ou **IV** + évacuation héliportée facturée au temps réel sur la base de 52.94 €. la minute de vol.	**3 229.34 €**
VII – RECHERCHES EN DEHORS DES HORAIRES D'EXPLOITATION OU/ET EN DEHORS DU DOMAINE SKIABLE DE LA STATION	
- par heure et par pisteur et/ou autres personnels	**60.00 €**
- par heure et par scooter	**112.00 €**
- par heure et par engin de damage	**195.00 €**

Le saviez-vous ? Cout moyen d'un secours sur pistes héliporté : 3 230 €

Nous vous rappelons qu'il est préférable de vérifier si votre assurance couvre bien les accidents liés à la pratique des sports d'hiver. Si ce n'est pas le cas, vous avez la possibilité de vous procurer le "carré neige" aux caisses des remontées mécaniques situées à Risoul 1850 : coût 3 €.

Foreign skiers: relief on tracks are expensive. Do you have insurance?

Le coin des patoisans

Paris lou 18 de octobre 2012
Brave mounde !
Déviou passa lou mes d'octobre en Andalousio veïre en poou los toros e escutchas de flamenco, mé embé aquella puto de malatia no hay pougu.
En amis de Paris m'a ditch d'ana ena semana a la capital e siu aqui !
Paris es una villa touplin grande e ben djoli. Aqui la parla es ben francès, pa pi como nous aoustrès, meita francès, meita patois !!
Lou mounde parloun pountchu, es bélèou per faïre ben !! Mé lia péréou de tôtchies como tchès nous aoutrès.
Ay vist una féno que per marcha se cruzaba las djambas y a faï se foutre ou soul.
Lou malur es que ploou quasiment touts les djourts : Es pa lou meme tens que aven chès nous.
Espéro que ana ben, que en Risou ave toudjou en poou de souleou (maio que aqui).
A ben leou !.. Vou disou touto moun amitia ben sincéra e a diné na pitchouna semana la tchanzo de vous veÏros.
Escusa pi moun patois : Lou coumpreno tout, lou parlo mal e l'escribou como l'intendou !

Mimi Gaussier

Erratum

La rubrique "Patrimoine" de notre édition de l'été 2012 a été entièrement réalisée par Edouard Combal qui nous avait ainsi fait partager sa grande connaissance du passé de notre village et de ses traditions, mais aucune signature ne figurait au bas de cette rubrique.
La rédaction tient à présenter à Edouard Combal toutes ses excuses pour ce regrettable oubli.

Risoul fête ses anciens.

Ce dimanche 2 décembre le Maire, Max Brémond et le CCAS de Risoul ont renoué avec la tradition en invitant les anciens du village à un repas de fin d'année qui, pour la première fois, s'est déroulé à la station au restaurant le PPO.
Dans une ambiance conviviale et chaleureuse, autour d'une bonne table, ce repas a permis d'échanger et de partager les nouvelles des uns et des autres, celles du village, celles de la station et s'est prolongé tard dans l'après-midi.
Une belle réussite qui sera certainement reprise l'année prochaine !



Risoul : Station incontournable du sport cycliste !

La Risoul Queyras entre dans le top 10 des grandes cyclosportives de l'année 2012 classées par le magazine « Le Cycle » pour la qualité du parcours et pour la qualité des prestations. Ce même périodique cite avantageusement en exemple l'organisation et l'ambiance sportive qui ont accompagné la Haute Route l'été dernier, lors de son passage sur notre station.
Le programme de 2013 est déjà très riche et verra, comme indiqué plus loin, l'arrivée de l'étape finale du Criterium du Dauphiné.



Critérium du Dauphiné 2013

Pour la première fois de son histoire Le Critérium Cycliste du Dauphiné se clôtureras hors de la région Rhône Alpes et l'honneur de cette grande première à été réservé à RISOUL.
Fondé en 1947 par Georges Cazeneuve et le Journal du Dauphiné Libéré, cette épreuve est rapidement devenue un rendez-vous incontournables du calendrier cycliste international.
Remporté par les plus grands noms du cyclisme, de Louison Bobet à Bradley Wiggins en passant par Anquetil, Poulidor, Ocana, Merckx, Thévenet, Hinault ou encore Indurain ; le Critérium du Dauphiné est un réel tremplin en vue du Tour de France.
Après une arrivée d'étape en 2010, Risoul à été retenu pour être le théâtre de l'arrivée finale de l'édition 2013. Une année 2013 qui sera sous le signe de la petite reine puisque le Tour de France fêtera sa centième édition.
Disposant d'une couverture médiatique internationale de grande ampleur avec notamment des retransmissions TV en direct dans plusieurs pays du Monde, RISOUL 1850 bénéficiera d'une vitrine unique auprès de millions de téléspectateurs.
Ces millions de téléspectateurs mais aussi le public en masse sur le bord des 12 km de la Montée de Risoul sera le cadre de la dernière grande répétition à quelques jours du départ du Tour de France 2013 depuis la Corse.
On compte sur vous pour être parmi nous…



Ayrault présente la facture aujourd'hui

Dimanche, découvrez votre carte jeu n°3

le dauphiné

Hautes-Alpes & Alpes de Haute-Provence

L'ARRIVÉE FINALE SERA JUGÉE EN HAUT DE LA STATION

Risoul, star du Critérium 2013

Aujourd'hui, notre supplément ! AUTO

Un bloc tombe sur la voie : le train déraille

Le champion Loeb freine sa carrière

Bienvenue au vélo-Club de Risoul !

Créé en 2011, le vélo-club de Risoul compte une quinzaine de membres au 31 octobre 2012.
C'est un club de vélo de route accessible à tous moyennant une cotisation modique et qui a déjà de grandes ambitions.
La première manifestation se tiendra le dimanche 20 janvier 2013. Il s'agit du premier Duathlon des neiges comportant un parcours cycliste Mairie-station suivi d'une course en boucle de 5 kilomètres sur la station. Les inscriptions sont reçues à l'Office du Tourisme ou directement en s'adressant à Bernard Assaud au 06 08 71 32 42 : Participation : 23 €. Un forfait de ski sera attribué, pour un montant de 16 €, à tous les inscrits arrivant à Risoul le samedi 19 janvier.



La Zing ??? C'est quoi ?

A l'initiative de l'Office du tourisme, la station crée la ZING (zone d'initiation aux nouvelles glisses) un nouveau concept plus ouvert à toutes les pratiques et à tous les niveaux La ZING c'est surtout un espace dédié pour les skieurs et surfeurs débutants et amateurs.

Que trouve-t-on dans la ZING ? :
Le Boardercross accessible à tous avec ZIGGY
Le centre d'initiation au Snowbodyboard
Le slalom parallèle «le Zig Zag de la ZING» double tracés pour tous ceux qui veulent se lancer des défis entre amis avec INDY
Le Jardin du Freestyle avec des modules adaptés aux enfants et une ligne Slopestyle pour les sauts accompagné de NINA
La luge dévale : un parcours de luge sur rail à sensations dans les mélèzes avec GUS

Qui est le chef de file de la ZING ? :
Coach Azzola : Le Coach de la ZING, c'est celui qui pilote le projet, dessine la ZING et qui est là pour conseiller les vacanciers.
Coach Azzola c'est une compétence reconnue dans le monde du snowboard. Entraineur de l'équipe de France de Snowboard, Steph. Azzola met son énergie et son savoir faire aux services de la ZING et de la station de Risoul.

Qui est l'animateur de la ZING ?
Mc Loïc : Animateur en titre à Risoul, il tire sa notoriété de grands événements qu'il a animé, le Salon Nautique à Paris, La KONE Fundoor, les championnats du monde de Kite Surf, les championnats du monde de VTT, le Défi wind de Gruissan, le championnat de France de Windsurf, les Championnats d'Europe de Free Ride, le Mondial du ski aux 2 Alpes, le Mondial du vent à Leucate, etc...

Contact presse :
Christian André : @ : andrec.otrisoul@gmail.com
Tel : 04 92 46 02 60



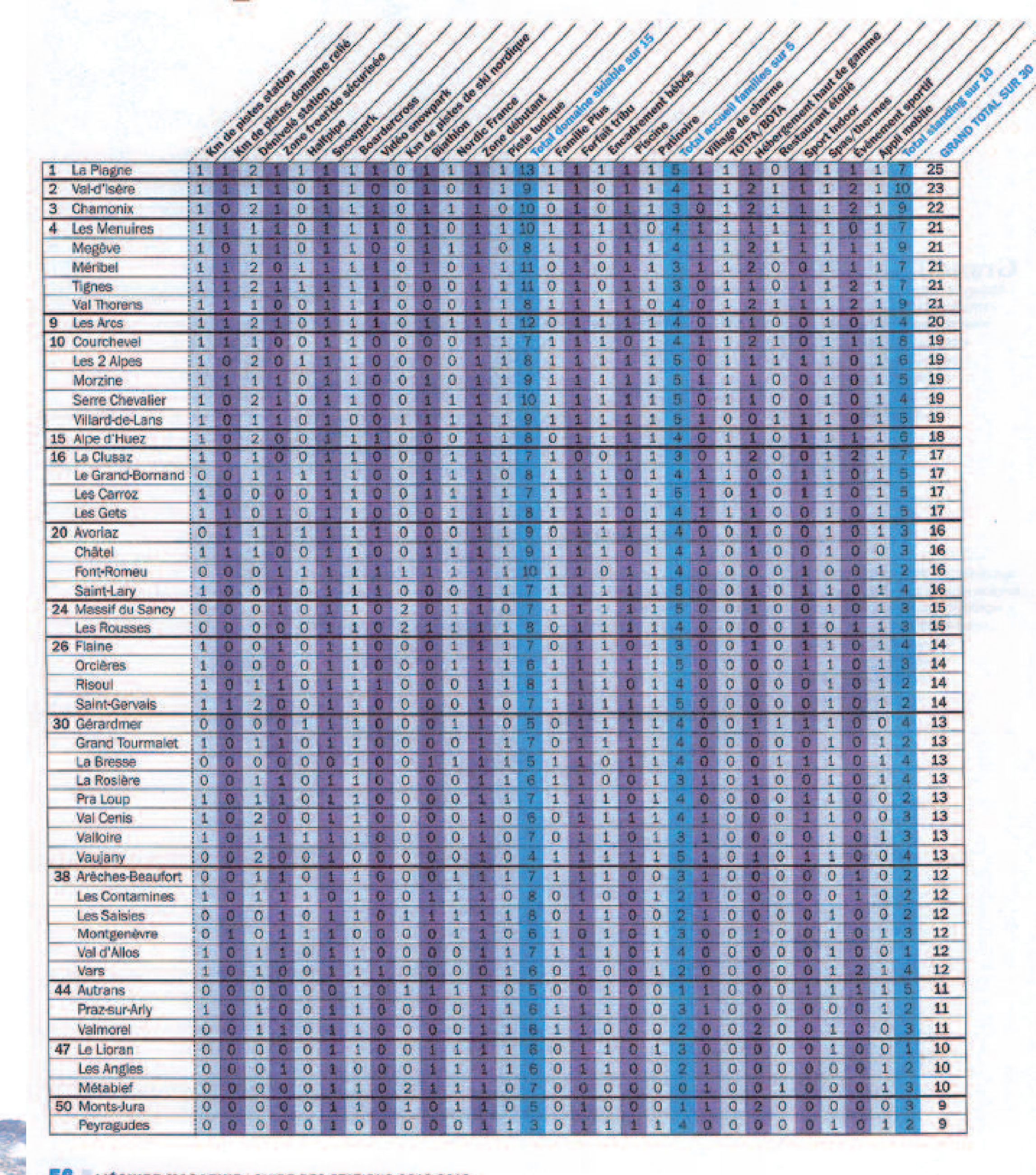






Risoul : deuxième station des Alpes du Sud !

Le classement des 50 grandes stations françaises réalisé par l'Equipe Magazine fait apparaître Risoul à la 26e place et à la deuxième des stations des Alpes du sud ! Un encouragement décisif pour tous ceux qui oeuvrent au rayonnement de Risoul et aussi, naturellement, une invitation à progresser encore !



Le top 50

	Station	Km de pistes station	Km de pistes domaine relié	Dénivelé station	Zone freeride sécurisée	Halfpipe	Snowpark	Boardercross	Vidéo snowpark	Km de pistes de ski nordique	Biathlon	Nordic France	Zone débutant	Piste ludique	Total domaine skiable sur 15	Famille Plus	Forfait tribu	Encadrement bébés	Piscine	Patinoire	Total accueil familles sur 5	Village de charme	TOTFA/BOTA	Hébergement haut de gamme	Restaurant étoilé	Sport indoor	Spas/thermes	Événement sportif	Appli mobile	Total standing sur 10	GRAND TOTAL SUR 30
1	La Plagne	1	1	2	1	1	1	1	1	0	1	1	1	1	13	1	1	1	1	1	5	1	1	1	0	1	1	1	1	7	25
2	Val-d'Isère	1	1	1	1	0	1	1	0	0	1	0	1	1	9	1	1	0	1	1	4	1	1	2	1	1	1	2	1	10	23
3	Chamonix	1	0	2	1	0	1	1	1	0	1	1	1	0	10	0	1	0	1	1	3	0	1	2	1	1	1	2	1	9	22
4	Les Menuires	1	1	1	1	0	1	1	1	0	1	0	1	1	10	1	1	1	1	0	4	1	1	1	1	1	1	0	1	7	21
	Megève	1	0	1	1	0	1	1	0	0	1	1	1	0	8	1	1	0	1	1	4	1	1	2	1	1	1	1	1	9	21
	Méribel	1	1	2	0	1	1	1	1	0	1	0	1	1	11	0	1	0	1	1	3	1	1	2	0	0	1	1	1	7	21
	Tignes	1	1	2	1	1	1	1	1	0	0	0	1	1	11	0	1	0	1	1	3	0	1	1	0	1	1	2	1	7	21
	Val Thorens	1	1	1	0	0	1	1	1	0	0	0	1	1	8	1	1	1	1	0	4	0	1	2	1	1	1	2	1	9	21
9	Les Arcs	1	1	2	1	0	1	1	1	0	1	1	1	1	12	0	1	1	1	1	4	0	1	1	0	0	1	0	1	4	20
10	Courchevel	1	1	1	0	0	1	1	0	0	0	0	1	1	7	1	1	1	0	1	4	1	1	2	1	0	1	1	1	8	19
	Les 2 Alpes	1	0	2	0	1	1	1	0	0	0	0	1	1	8	1	1	1	1	1	5	0	1	1	1	1	1	0	1	6	19
	Morzine	1	1	1	1	0	1	1	0	0	1	0	1	1	9	1	1	1	1	1	5	1	1	1	0	0	1	0	1	5	19
	Serre Chevalier	1	0	2	1	0	1	1	0	0	1	1	1	1	10	1	1	1	1	1	5	0	1	1	0	0	1	0	1	4	19
	Villard-de-Lans	1	0	1	1	0	1	0	0	1	1	1	1	1	9	1	1	1	1	1	5	1	0	0	1	1	1	0	1	5	19
15	Alpe d'Huez	1	0	2	0	0	1	1	1	0	0	0	1	1	8	0	1	1	1	1	4	0	1	1	0	1	1	1	1	6	18
16	La Clusaz	1	0	1	0	0	1	1	0	0	0	1	1	1	7	1	0	0	1	1	3	0	1	2	0	0	1	2	1	7	17
	Le Grand-Bornand	0	0	1	1	1	1	1	0	0	1	1	1	0	8	1	1	1	0	1	4	1	1	0	0	1	1	0	1	5	17
	Les Carroz	1	0	0	0	0	1	1	0	0	1	1	1	1	7	1	1	1	1	1	5	1	0	1	0	1	1	0	1	5	17
	Les Gets	1	1	0	1	0	1	1	0	0	0	1	1	1	8	1	1	1	0	1	4	1	1	1	0	0	1	0	1	5	17
20	Avoriaz	0	1	1	1	1	1	1	1	0	0	0	1	1	9	0	1	1	1	1	4	0	0	1	0	0	1	0	1	3	16
	Châtel	1	1	1	0	0	1	1	0	0	1	1	1	1	9	1	1	1	0	1	4	1	0	1	0	0	1	0	0	3	16
	Font-Romeu	0	0	0	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	10	1	1	0	1	1	4	0	0	0	0	1	0	0	1	2	16
	Saint-Lary	1	0	0	1	0	1	1	1	0	0	0	1	1	7	1	1	1	1	1	5	0	0	1	0	1	1	0	1	4	16
24	Massif du Sancy	0	0	0	1	0	1	1	0	2	0	1	1	0	7	1	1	1	1	1	5	0	0	1	0	0	1	0	1	3	15
	Les Rousses	0	0	0	0	0	1	1	0	2	1	1	1	1	8	0	1	1	1	1	4	0	0	0	0	1	0	1	1	3	15
26	Flaine	1	0	0	1	0	1	1	0	0	0	1	1	1	7	0	1	1	0	1	3	0	0	1	0	1	1	0	1	4	14
	Orcières	1	0	0	0	0	1	1	0	0	0	1	1	1	6	1	1	1	1	1	5	0	0	0	0	1	1	0	1	3	14
	Risoul	1	0	1	1	0	1	1	1	0	0	0	1	1	8	1	1	1	0	1	4	0	0	0	0	0	1	0	1	2	14
	Saint-Gervais	1	1	2	0	0	1	1	0	0	0	0	1	0	7	1	1	1	1	1	5	0	0	0	0	0	1	0	1	2	14
30	Gérardmer	0	0	0	0	1	1	1	0	0	0	1	1	0	5	0	1	1	1	1	4	0	0	1	1	1	1	0	0	4	13
	Grand Tourmalet	1	0	1	1	0	1	1	0	0	0	0	1	1	7	0	1	1	1	1	4	0	0	0	0	0	1	0	1	2	13
	La Bresse	0	0	0	0	0	0	1	0	0	1	1	1	1	5	1	1	0	1	1	4	0	0	0	1	1	1	0	1	4	13
	La Rosière	0	0	1	1	0	1	1	0	0	0	0	1	1	6	1	1	0	0	1	3	1	0	1	0	0	1	0	1	4	13
	Pra Loup	1	0	1	1	0	1	1	0	0	0	0	1	1	7	1	1	1	0	1	4	0	0	0	0	1	1	0	0	2	13
	Val Cenis	1	0	2	0	0	1	1	0	0	0	0	1	0	6	0	1	1	1	1	4	1	0	0	0	1	1	0	0	3	13
	Valloire	1	0	1	1	1	1	1	0	0	0	0	1	0	7	0	1	1	0	1	3	1	0	0	0	0	1	0	1	3	13
	Vaujany	0	0	2	0	0	1	0	0	0	0	0	1	0	4	1	1	1	1	1	5	1	0	1	0	1	1	0	0	4	13
38	Arêches-Beaufort	0	0	1	1	0	1	1	0	0	0	1	1	1	7	1	1	1	0	0	3	1	0	0	0	0	0	1	0	2	12
	Les Contamines	1	0	1	1	1	0	1	0	0	1	1	1	0	8	0	1	0	0	1	2	1	0	0	0	0	0	1	0	2	12
	Les Saisies	0	0	0	1	0	1	1	0	1	1	1	1	1	8	0	1	1	0	0	2	1	0	0	0	0	1	0	0	2	12
	Montgenèvre	0	1	0	1	1	1	0	0	0	0	1	1	0	6	1	0	1	0	1	3	0	0	1	0	0	1	0	1	3	12
	Val d'Allos	1	0	1	1	0	1	1	0	0	0	0	1	1	7	1	1	1	0	1	4	0	0	0	0	0	1	0	0	1	12
	Vars	1	0	1	0	0	1	1	1	0	0	0	0	1	6	0	1	0	0	1	2	0	0	0	0	0	1	2	1	4	12
44	Autrans	0	0	0	0	0	0	1	0	1	1	1	1	0	5	0	0	1	0	0	1	1	0	0	0	1	1	1	1	5	11
	Praz-sur-Arly	1	0	1	0	0	1	1	0	0	0	0	1	1	6	1	1	1	0	0	3	1	0	0	0	0	0	0	1	2	11
	Valmorel	0	0	1	1	0	1	1	0	0	0	0	1	1	6	1	1	0	0	0	2	0	0	2	0	0	1	0	0	3	11
47	Le Lioran	0	0	0	0	0	1	1	0	0	1	1	1	1	6	0	1	1	0	1	3	0	0	0	0	0	1	0	0	1	10
	Les Angles	0	0	0	1	0	1	0	0	0	1	1	1	1	6	0	1	1	0	0	2	1	0	0	0	0	0	0	1	2	10
	Métabief	0	0	0	0	0	1	1	0	2	1	1	1	0	7	0	0	0	0	0	0	1	0	0	1	0	0	0	1	3	10
50	Monts-Jura	0	0	0	0	0	1	1	0	1	0	1	1	0	5	0	1	0	0	0	1	1	0	2	0	0	0	0	0	3	9
	Peyragudes	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	1	1	3	0	1	1	1	1	4	0	0	0	0	0	1	0	1	2	9

56 L'ÉQUIPE MAGAZINE GUIDE DES STATIONS 2012-2013

État civil

NAISSANCES

Louise Pichery, fille de Raphaël et Rose-Marie Pichery, le 1er juillet 2012

Kira Salle, fille de Benoit Salle et de Erel Fauvel, le 6 août 2012

Alicya Belland, fille de Nikolas Belland et d'Elodie Fanciullino, le 6 septembre 2012

Zoë Durand,fille de Loïc Durand et de Muriel Richard, le 9 septembre 2012

Solal Maurel Sitruk, fils de Philippe Maurel et de Yolaine Sitruk, le 5 octobre 2012

Liv Brun, fille de Cécile Dechavanne et de Loïc Brun, le 10 décembre 2012

Anya Pasak Espejo fille de Yannick Pasak et de Rita Espejo, le 28 juin 2012



Kira



Anya



Zoé

MARIAGES

Claude Py et Angélique Gravier
le 15 décembre

Alban Esmieu et Marie Noëlle Estrata
Le 30 juin (à Rasteau)

DÉCÈS

Jeannine NIEZ, née Dumont, le 1er novembre 2011

François Désiré Jehan, le 29 juin 2012

Raymonde NIEZ, le 20 octobre 2012

Antonia Landon, veuve Gérard, le 24 octobre 2012

Jean Mathieu, décédé à Marseille
le 14 août 2012 à l'âge de 81 ans.


Le blanc dont vous rêvez ......
...... existe en vrai !